

Laval théologique et philosophique



BIRNBACHER, Dieter, *La Responsabilité envers les générations futures*

Étienne Daignault

Volume 54, numéro 2, juin 1998

Bioéthique

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/401168ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/401168ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Faculté de philosophie, Université Laval

ISSN

0023-9054 (imprimé)

1703-8804 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Daignault, É. (1998). Compte rendu de [BIRNBACHER, Dieter, *La Responsabilité envers les générations futures*]. *Laval théologique et philosophique*, 54(2), 431–434. <https://doi.org/10.7202/401168ar>

Alors que l'élément humain est au cœur de toutes les expériences spirituelles décrites précédemment, qu'elles soient sans considération explicite de Dieu ou au contraire visant le rapport qui peut s'établir entre Dieu et l'homme ; alors que, même orientées vers la transcendance, elles demeurent dans la sphère humaine et incarnée, une forme d'expérience spirituelle, l'exception en fait dans ce recueil, semble vouloir échapper à la dimension humaine. La littérature bénédictine du ^{xvii}^e siècle exprime une culture de l'angélisme, voire une anthropologie angélique (Patrick Sbalchiero, « À l'image des anges : liturgie et spiritualité dans la littérature monastique », p. 131-143). Par la participation intensive à la liturgie et la pratique de l'ascèse corporelle, le moine du ^{xvii}^e siècle tend à se libérer des lois de la nature et vit la vie des anges, modèles du serviteur et du chantre de la Gloire de Dieu.

Cette exception mise à part, l'expérience spirituelle apparaît massivement, dans les travaux de ce recueil, comme une dialectique féconde entre humanisme et spiritualité. C'est ce que remarque Jean-Luc Grasset dans un article qui conclut le recueil (« Du spirituel dans l'écriture », p. 199-210) : l'expérience spirituelle est une aventure qui humanise et spiritualise dans un même mouvement (p. 206). Reste à déplorer que « les gourous finissent par remplacer les artistes » (p. 201), que la gnose prenne la place d'une expérience véritable et d'une expression authentique donc artistique. Selon le trait d'un de ses traducteurs (Albert Béguin), Bernard de Clairvaux n'aurait-il pas été « un grand saint pour avoir été un si merveilleux poète » (p. 201) ?

Danielle THIBAUT
Université Laval, Québec

Dieter BIRNBACHER, **La Responsabilité envers les générations futures**. Traduction par O. Manoni. Paris, Presses Universitaires de France (coll. « Philosophie morale »), 1994, 290 pages.

Les bioéthiciens et les praticiens des sciences de la santé sont régulièrement confrontés, dans leur pratique quotidienne, à des problèmes éthiques concrets et immédiats, qui réclament d'eux des solutions applicables au contexte même où ces problèmes se posent. Parmi les plus criants on retrouve ceux ayant trait à l'allocation de ressources humaines, techniques et monétaires limitées à une demande de soins beaucoup plus importante, ainsi que ceux se rapportant à la découverte et à l'emploi de technologies bio-médicales plus performantes. La difficulté majeure consiste évidemment dans l'adéquation de solutions de nature économique et technologique avec des principes au moins minimaux de justice et d'équité. Mais poussée plus loin, l'interrogation légitime du praticien, du gestionnaire et de l'éthicien concernant la valeur de sa décision et de son action par rapport au contexte d'évaluation dépasse le cadre d'une simple réflexion sur les implications à court terme seulement, pour devenir une interrogation sur les effets à moyen et à long terme de son intervention. Dès lors il n'est plus uniquement question des conséquences d'une décision individuelle ou d'une politique générale sur les individus affectés dans l'immédiat, mais sur ceux, encore à venir, qui pourraient l'être également. Par l'ajout d'une dimension temporelle prise sérieusement en compte se trouve ainsi posé le problème de la responsabilité à l'égard du futur, et plus précisément à l'égard des *générations futures*.

Ces questions fondamentales d'éthique appliquée se retrouvent sans modification significative (quant à leur forme) en éthique de l'environnement. Quant à leurs contenus, ils diffèrent surtout de la bioéthique par leur ampleur qualitative et quantitative : le grand public est de plus en plus conscient du fait que les enjeux d'une gestion rationnelle et prudente de l'environnement concernent non seulement la santé d'une classe spécifique du vivant, à savoir les êtres humains, mais les conditions mêmes de sa survie, de même que celle du reste de la biosphère, dont les humains dépen-

dent tout autant que les autres. Les aspects économiques des problèmes moraux liés à l'environnement sont également bien connus : mentionnons, entre autres facteurs, l'aggravation du clivage économique entre les pays du Nord et ceux du Sud, les profondes mutations structurelles en cours chez les premiers et l'impérieuse nécessité du développement chez les seconds. Dans ce contexte, la prise en compte des générations futures en éthique de l'environnement n'est d'emblée que plus motivée. Déjà le souci de préservation du patrimoine écologique terrestre (génomme humain inclus) se concrétise par la rapide multiplication d'initiatives politiques : des plans d'action locaux jusqu'aux sommets mondiaux comme la Conférence de Rio de Janeiro (1992, tout un mouvement illustre une préoccupation inédite, du moins à cette échelle, dans l'histoire de l'humanité : la continuation de la vie sur terre. Toutefois, les fondements et les règles de l'action pratique *présente*, mais dirigée vers le futur, demeurent vagues et conditionnés par des préférences égoïstes mal justifiées. Afin de remédier à ces vices conceptuels et dans le but de formuler des règles applicables à des contextes réels et des individus réels, Dieter Birnbacher propose un système moral conséquentialiste et fortement universaliste, qui s'étend de la métaéthique jusqu'à l'éthique appliquée. La formulation et l'exposition de cet ambitieux projet se trouvent dans son ouvrage *Verantwortung für zukünftige Generationen*, qui constitue le huitième ouvrage de la collection « Philosophie morale » des Presses Universitaires de France.

L'architecture normative du projet de Birnbacher s'appuie sur deux perspectives très contrastées, mais dépendantes l'une de l'autre : celle de l'« acteur idéal » et celle de l'« acteur réel ». L'acteur idéal, qui est différent de l'acteur parfait (un dieu par exemple), n'est pas soumis à des limitations internes dans la décision et dans la motivation qui l'amèneraient à commettre, par exemple, des actions contraires à son meilleur jugement. Cependant, une information incomplète sur l'ensemble des variables de sa décision et sur tous les effets réels de cette décision peuvent l'amener à soutenir des points de vue contradictoires et le contraignent à une vue partielle du futur qui introduit des facteurs de risque. La notion d'acteur réel, quant à elle, veut se rapprocher le plus possible des êtres humains tels qu'ils existent, pensent, décident et agissent et fait appel aux développements de l'anthropologie. Le choix de cette approche d'analyse est motivé par un argument dialectique, selon lequel une théorie sans efficace pragmatique est inutile parce que dénuée de tout lien avec la réalité, tandis que des règles d'action sans justification théorique se trouvent par là privées de fondement (p. 8). Par conséquent, la théorie morale de Birnbacher se voit du même coup investie d'une double normativité, formulée dans les *normes idéales* et dans les *normes de la pratique*, et l'ouvrage tout entier est structuré par leur présentation successive. La définition du mot « génération » adoptée dans l'ouvrage désigne l'ensemble des personnes nées au cours d'une période donnée et sa durée se mesure par le temps qu'il faut aux parents pour devenir grands-parents et aux enfants pour devenir parents. Les « générations futures », enfin, commencent par celle des enfants nés.

Pour évaluer adéquatement (et idéalement) le futur, Birnbacher retient le modèle de l'universaliste rationnel, qui se caractérise par l'absence de préférences subjectives et une « équidistance morale » à l'égard de toute personne concernée par la décision à prendre, sans considération quant à sa position temporelle. Sorte d'observateur idéal, l'universaliste rationnel a pour but de maximiser le profit total du genre humain entier dans le temps. Cette visée justifie le choix par Birnbacher de l'utilitarisme de la somme du profit, plutôt que de l'utilitarisme du profit moyen. En effet, tout comme un individu n'est pas indifférent entre vivre soixante-dix bonnes années et quinze d'égale valeur, l'universaliste rationnel, qui préfère la quantité à la qualité, tient lui aussi à maximiser le nombre de générations bénéficiaires, tant que le profit total augmente. Quant aux motivations menant à cette perspective hédoniste elle-même, l'auteur les justifie par le double avantage pratique

que présente, à son avis, une norme évaluative de ce type : d'abord, elle est applicable par tous et, ensuite, elle est acceptable par tous, car l'état subjectif du bonheur (quelle que soit par ailleurs la manière exacte dont on le définit) suscite plus que toute autre norme un assentiment très large comme valeur à poursuivre, et la souffrance comme valeur à éviter. Mais surtout, l'hédonisme est à même de fournir des critères grâce auxquels une décision prévisionnelle est réalisable. L'estimation agrégative du bonheur et du malheur permet, tout en appliquant (lorsqu'il sera pertinent de le faire) un escompte du profit futur pour tenir compte du facteur d'incertitude lié à l'avenir, une discrimination rationnelle entre diverses options ouvertes au décideur (p. 72-74).

Ces considérations théoriques mènent à la formulation des normes d'action idéales. Ces normes sont formulées en cas de savoir (presque) complet, et en cas de savoir incomplet. Dans le premier cas, le rapport des normes avec le futur se situe à quatre niveaux. L'objet de l'obligation morale se trouve dans le futur, et l'action est par conséquent tournée vers lui ; le domaine d'application des normes devient l'humanité entière (autant présente que future), l'auteur soutenant qu'« une morale qui limiterait son caractère obligatoire à un groupe déterminé de façon temporelle de l'humanité [...] ne mériterait pas de s'appeler morale » (p. 82) ; ces normes engagent *au nom* de l'humanité en tant que tout, et finalement les concepts que contiennent ces normes ne doivent pas être limités temporellement. Ainsi, le terme d'« humain » sera préféré à celui d'« enfant » ou de « petit-enfant ». À la délicate question de savoir de quelle manière il est possible de reconnaître des droits à des individus qui n'existent pas factuellement pour engendrer chez les individus existants une responsabilité morale, Birnbacher répond que « la permission ou l'obligation de réclamer que le devoir soit accompli, soi pour soi-même, soi pour d'autres » (p. 89), autorise de ce fait la réclamation de droits au nom d'individus incapables de le faire, pour toutes sortes de raisons. Si la génération aux commandes a une obligation envers l'avenir, c'est parce qu'il est exigible de la part de ceux qui peuvent exercer une influence sur l'avenir de tenir compte, au nom des générations futures, des conséquences de leur action. Ainsi, dans le choix entre deux avenir également possibles, le fait que le premier engendre de meilleures conséquences que le second constitue la meilleure raison de choisir le premier plutôt que le second. Et la norme d'action future idéale valable en situation de certitude est la maximisation du bien réalisé dans tout le monde futur, au lieu de sa limitation à une seule génération.

Cependant, l'universaliste rationnel présente, de façon plus plausible, des limitations d'évaluation et de cognition non négligeables, introduites par des facteurs de risque (correspondant à la probabilité objective qu'un événement se produise) et des facteurs d'incertitude (définis par les probabilités subjectives assignées par l'universaliste rationnel, sur la base de son propre jugement, à la réalisation d'un état du monde futur donné). Les normes de l'action, pour prendre en considération ces nouvelles données, doivent introduire des variables évaluatives supplémentaires, comme la peur ou le goût du risque et la valeur d'attente d'un projet à long terme, qui ne sont pas étrangères à la très ancienne notion de prudence. Les facteurs de risques amènent Birnbacher à formuler une « norme sub-optimale », qui stipule que la stratégie décisionnelle la plus souhaitable permet l'atteinte d'un optimum relatif dans l'application de cette stratégie, plutôt qu'une maximisation idéale dans des conditions purement hypothétiques. En somme, un bon profit à 95% de probabilités est préférable à un profit immense, à 5% de probabilités, si les effets néfastes possibles sont moins importants dans le premier cas que dans le second.

L'incertitude constitue un cas plus délicat, parce que l'universaliste rationnel, placé devant une fourchette de probabilités, incapable d'assigner une valeur de profit à toutes les conséquences de son action, ou placé dans l'impossibilité d'examiner toutes les conséquences de son action (ne pouvant prévoir, par exemple, les percées technologiques futures), voit sa capacité de jugement entra-

vée. Il est recommandé dans ce cas de calculer l'incertitude comme s'il s'agissait de risques hypothétiques, ou bien, s'il est impossible d'éliminer l'incertitude, de choisir la stratégie dont la pire conséquence est la moins pire des pires conséquences de toutes les stratégies disponibles. De cette manière, la dissolution de la chaîne causale dans le temps ne constitue plus une limitation décisionnelle significative, et la flexibilité de planification qu'entraîne l'incertitude permet aux générations subséquentes de ne pas être esclaves des choix de leurs aînés et ancêtres.

Cependant, les êtres humains ordinaires ne sont pas des universalistes rationnels et Birnbacher est le premier à admettre que ce type de planificateur est idéal. L'anthropologie révèle que les humains ont une conscience du futur, mais qu'elle n'est pas innée et qu'elle n'est pas présente au même degré chez tous les individus, pour des raisons externes de détermination historique et économique, et des raisons internes de développement de la personnalité. De plus, l'action humaine est motivée par la possibilité d'influencer le futur, la ressemblance des personnes concernées et la proximité de ces personnes dans le temps. Ces limitations conditionnent évidemment la responsabilité humaine envers le futur, dans la mesure où il faut que le groupe d'identification de l'agent moral présente une certaine stabilité dans la durée et une taille ni trop grande, ni trop petite. Les normes de la pratique sont soumises à ces restrictions, prévenant ainsi d'avance des sacrifices inutiles au nom d'une obsession collective du futur. Le souci de l'autopréservation collective, la volonté de ne pas nuire à une existence humaine future, la vigilance et le principe de subsidiarité, combinés à une sensibilité, acquise par l'éducation, à la préservation et l'épanouissement de la vie et de la culture, veulent ainsi insérer les valeurs morales dans un *environnement* où l'intervention humaine sur la nature et dans le temps pourra être évaluée plus globalement.

On peut certainement se demander, au terme de cet ample ouvrage, comment son auteur parvient réellement à concilier son utilitarisme avec son déontologisme. Car il peut sembler que ces deux ordres de discours se superposent l'un sur l'autre plus qu'ils ne se rejoignent. En effet, si l'on perçoit bien, d'une part, l'importance d'une estimation prévisionnelle conséquentialiste de l'activité humaine actuelle, et d'autre part l'égale importance d'un devoir moral à l'égard du futur, il n'est pas très clair de voir de quelle façon au juste le second terme découle du premier ou s'y insère. Et au point de vue pratique paraît poindre un problème de conciliation et de coordination des intérêts souvent divergents de différentes communautés d'ordre semblable (par exemple les nations), ou de ceux de communautés différentes au sein d'un même ensemble (par exemple les communautés urbaines et rurales d'un même pays), problème sur lequel l'auteur reste discret. Néanmoins l'urgence même de la prise en compte du futur dans l'évaluation éthique de l'activité humaine et de son impact sur le vivant mérite plus que jamais d'être rappelée. Et l'effort de systématisation proposé dans ce livre de Dieter Birnbacher est certainement une étape majeure dans cette direction.

Étienne DAIGNAULT
Université de Montréal

André CARRIER, Pierre DESPRÉS, Marie-Germaine GUIOMAR et Ginette LEGARÉ, **Apologie de Socrate. Introduction à la philosophie**. Préface de Georges Leroux. Anjou, CEC (coll. « Philosophies vivantes »), 1995, 216 pages.

Afin de pouvoir apprécier la valeur de ce livre, il faut avant tout se rappeler ce qu'est la collection « Philosophies vivantes » : « La collection *Philosophies vivantes* s'adresse aux étudiants et étudiantes des collèges québécois » (Présentation). Ainsi, ce livre ne vise pas un public de savants philosophes, mais d'étudiants d'âge collégial. Son sous-titre d'*Introduction à la philosophie* est donc très important, car le philosophe de carrière se retrouvera en terrain conquis. Cela explique aussi